



Ordonnance de télécom CRTC 2012-251

Version PDF

Ottawa, le 26 avril 2012

Le Conseil **approuve provisoirement** une modification à l'entente suivante déposée en vertu de l'article 29 de la *Loi sur les télécommunications*.

Demandeur/ Autre signataire	Titre de l'entente	N° de dossier	Date de la demande
Société TELUS Communications/ Télébec, Société en commandite	Entente d'interconnexion	8340-T69-200318875	le 12 avril 2012

Secrétaire général